



# RÈGLEMENT

## C.P. Doublettes Mixtes 2026 Plus de 49/50 Ans

C'est **le Dimanche 05 Juillet 2026** que se déroulera le  
**Championnat Provincial « Doublettes Mixtes 49/50 »**

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le  
**B45 – LES BOUTONS D'OR dans le district 1.**

Le club organisateur en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.

Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : **B45 - LES BOUTONS D'OR**

### JURY

**Président : JL GERARD**

**Administrateur :**

### ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

**Les joueurs (ses) s'inscrivent eux-mêmes  
UNIQUEMENT via le formulaire en ligne  
sur le site de Province : [www.petanqueprovinceliege.be](http://www.petanqueprovinceliege.be)**

Celles-ci seront impérativement clôturées le

**Dimanche 28 Juin 2026, 19h00 au plus tard**

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Validation de votre présence par le capitaine d'équipe **avant 08h45.**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovinceliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliege.be) - Site : [www.petanqueprovinceliege.be](http://www.petanqueprovinceliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

**F.B.F.P - Province de Liège**

## POINTS ESSENTIELS

- Le jour de la compétition, **un(e) seul(e) joueur(se)** pourra être remplacé(e) par équipe valablement inscrite.

## DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est fixé à **7.00 €** par participant et sera acquitté sur place par le capitaine avant le début de la compétition.

**Début de la compétition à 09h00 précises.**

## REGLEMENTS - PARTICIPATION

Le R.I.P. et le règlement de la F.B.F.P (dernières éditions) seront d'application. Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

**Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.**

Les licences sont obligatoires.

La compétition est réservée aux affiliés non-suspendus.

**Aucun mixage provincial n'est autorisé.**

**Toutes les équipes atteignant les ¼ de finale en A  
1/2 de finale en B  
Seront soumises au test d'alcoolémie**

## FORMULE

**Poule plus pyramides avec 2 catégories.**

## PRIX

Les prix seront constitués par les droits d'inscriptions augmentés de la dotation provinciale. **50%** des équipes inscrites seront récompensées à l'exception des joueurs (ses) disqualifié(e)s pendant cette compétition.

Le C.E. de Province

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

**F.B.F.P - Province de Liège**